

RESUME DU RAPPORT EUROPEEN SUR LA PREMATURITE

Rapport de l'EFCNI (European foundation for the care of newborn infants)

(Fédération européenne des associations de parents d'enfants prématurés)

Présenté au Parlement européen le jeudi 6 mai 2010

Embargo jusqu'à jeudi 6 mai au matin

- ARRIVES EN AVANCE, PAS DE CHANCE ? -

Le rapport

13 pays représentés : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède

Les chiffres

Une moyenne de 7,1% des naissances (entre 6,3% et 11,4%) sont prématurées, soit environ 400 000 naissances par an en Europe.

Ces chiffres sont souvent contestés par les associations de parents et les professionnels car trop anciens et incomplets.

Zoom France : les dernières statistiques nationales datent de 2003 et font état de 6,9% des naissances. L'association SOS Préma avance le chiffre de 8,1%, soit 65.000 enfants, en s'appuyant sur une enquête nationale interne et sur diverses études régionales. Soit environ 120.000 pères et mères. Outre-mer, ce chiffre grimpe à près de 12%.

PREMATURITE : UN DEFI GRANDISSANT

- La prématurité est une menace sérieuse et grandissante sur la santé des populations européennes futures.
 - o Les chiffres ont considérablement augmenté dans les 10 dernières années (sauf en Suède)
 - o La mortalité périnatale a baissé dans la plupart des pays (la France a le taux le plus haut avec 1,31% pendant la 1^{ère} année de vie - 2007)

- Il y a une incompréhension générale de l'impact économique que représente une naissance prématurée. On avance les coûts directs, alors que les coûts indirects sont nombreux pour les familles et pour le système de santé des pays.
Zoom France : Certains experts estiment le coût de la prématurité à 1,4 billion, mais cela n'inclut pas les soins post-hospitalisation.
- Les bases de données sont peu et mal renseignées et nécessiteraient d'être renforcées par une approche coordonnée.

PREMATURITE : UNE POLITIQUE DE SANTE PRIORITAIRE ?

- Malgré l'augmentation des chiffres et des coûts, la santé néonatale et les enfants prématurés figurent en bas des agendas des états membres de l'Union Européenne.
 - o Seuls le Portugal et le Royaume-Uni ont une politique de santé spécifique prématurité
 - o Dans la plupart des pays, l'approche de la santé néonatale est fragmentée et manque de coordination
- On note presque partout l'absence de politique néonatale ciblée et de programme de prévention
 - o Peu de programmes de prévention et de suivi
 - o Peu d'informations sur les risques liés à la prématurité (symptômes, séquelles, suivi)
 - o Le manque de professionnels de santé spécialisés et l'arrivée de nouvelles méthodes de soins (ex : aide spécifique aux familles) semblent dispenser les pays de politiques spécifiques
 - o Support financier et social spécifique totalement inexistant dans la plupart des pays.

PREMATURITE : IL EST TEMPS D'AGIR

- Une action politique est recommandée d'urgence au niveau national et européen pour faire face au poids de plus en plus lourd de la prématurité sur la politique sociale et de santé européenne.
 - o Les chiffres démontrent clairement l'impact croissant de la prématurité sur les enfants et leurs familles, ainsi que sur les politiques sociale et de santé européennes.
 - o Il est temps pour l'Europe et pour les pouvoirs publics locaux de relever ce défi en développant et en mettant en place une stratégie et des mesures politiques ciblées

CONCLUSION : Prématurité, enjeu de santé publique !

Les chiffres, en constante augmentation, interrogent sur la santé future de nos populations et sur la volonté des différents gouvernements de mener des politiques sociales qui œuvrent pour les plus fragiles.

Zoom France : « Les enfants prématurés sont nos plus petits, nos plus faibles et il est de notre devoir de tout faire pour leur donner l'égalité des chances » Charlotte Bouvard, SOS Préma.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES DE L'ASSOCIATION SOS PREMA

Revendications de SOS Préma suite au colloque parlementaire :

- l'accès à l'AJPP pour les parents de prémés
- le congé maternité post-natal partant de la sortie de l'hôpital (l'association a déjà fait voter un allongement du congé maternité en 2006)
- le remboursement des frais km et d'hébergement standardisé au niveau des CPAM
- un congé paternité pour papa de prémés,
- des statistiques réelles et efficaces (les dernières – contestées d'ailleurs- datent de 2003)
- un meilleur suivi des prémés (et standardisé).

Message de l'association le 4 mai 2010 : A la suite de notre colloque parlementaire de février 2010 et au message du Président de la République adressé à l'association en novembre 2010, une réflexion a commencé au Ministère de la Santé pour avancer sur le sujet.

Rappel : Est prématurée une naissance qui survient avant 37SA (semaines d'aménorrhées) ; Une grossesse a terme est de 41SA

Coordonnées de SOS Préma

SOS Préma – 6, rue Escudier – 92100 Boulogne Billancourt

Tel : 0811 886 888

www.sosprema.com

Contact Presse – Agence Pressario

Hortense Grégoire – hortense.gregoire@pressario.fr

Tel : 01 46 24 19 80 – Mob : 06 08 33 89 88